

Paris, le 29 juillet 2021

ASA 59 HAUTMONT  
Rue des Cligneux  
Parc des Cligneux  
59330 HAUTMONT

**M. Le Président**

**OBJET:** RALLYE CHARLEMAGNE GOLDEN PALACE - PEA

**DATES:** Les 01, 02 & 03 OCTOBRE 2021

Monsieur le Président,

Nous vous prions de bien vouloir trouver, ci-joint, le pré-règlement de l'épreuve citée en objet qui a été enregistrée par notre service en date du :

**jeudi 29 juillet 2021**

sous le permis d'organisation FFSA numéro :

**472**

Ce numéro devra obligatoirement figurer d'une façon très apparente sur les exemplaires du règlement définitif que vous voudrez bien nous faire parvenir en deux exemplaires dans les délais prévus à l'article IB des prescriptions générales.

Il ne sera valable que sous réserve d'apporter les éventuelles modifications indiquées ci-dessous, à l'exclusion de toute autre. En outre, aucun changement ne peut être apporté à un règlement enregistré par la FFSA hormis dans les cas prévus par le Code Sportif International.

Les règlements publiés sur les sites doivent être ceux qui ont obtenu le permis d'organisation, strictement conformes à celui-ci.

**NOTA 1** : La validité de ce permis est strictement subordonnée :

- à l'obtention des autorisations administratives nécessaires auprès des autorités compétentes,

- à la possession, pour tous les officiels, d'une licence en cours de validité, correspondante à la fonction mentionnée sur le règlement.

**NOTA 2** : Ce permis d'organisation vous est délivré dans les conditions prévues à l'article 3 du Code Sportif International, dès lors que votre épreuve répond aux critères prévus au règlement particulier type de la réglementation sportive de la discipline concernée.

Nous vous remettons, ci-joint, les formulaires de rapport de clôture qui devront nous **parvenir au plus tard 15 jours après l'épreuve, dûment remplis et signés** par les officiels concernés.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de nos meilleures salutations.

**Agnès DELARUE**  
Responsable Service  
Compétition



Copie Ligue du Sport Automobile Hauts de France

---

[1] **Rappels particuliers** :

*L'organisateur de la manifestation doit veiller à ce que le parcours de l'épreuve soit conforme en tout point avec les Règles Techniques et de Sécurité des Rallyes (disponibles auprès du Pôle Sport de la FFSA et en téléchargement sur le site [ffsa.org](http://ffsa.org)).*

*En parallèle des obligations qui vous incombent à l'égard des Préfectures à travers le dépôt de votre Dossier de Sécurité (en conformité avec les Règles Techniques de Sécurité), nous vous recommandons l'utilisation des outils de communication proposés par la FFSA, disponibles sur le site [www.ffsa.org](http://www.ffsa.org), en rubrique Sécurité Rallye, afin de déployer toutes les actions de communication nécessaires à l'égard du public, des officiels et commissaires, et des concurrents.*

*L'organisateur technique devra présenter, à l'autorité qui a délivré l'autorisation, le jour de la manifestation une attestation écrite précisant que toutes les prescriptions mentionnées dans l'autorisation ont été respectées (Article R331-27 du code du Sport*

30<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE

# CHARENTAIS

# CHARLEMAGNE

 GOLDEN PALACE CASINO



MODERNE VHC VHRS NATIONAL

HAUTMONT 1/2/3 OCTOBRE 2021

# REGLEMENT PARTICULIER

# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF MODERNE

La Fédération Française de Sport Automobile (F.F.S.A) a établi un règlement standard applicable dans tous les rallyes français. Le 30<sup>ème</sup> **Rallye Charlemagne Golden Palace** est organisé suivant ces dispositions. Le présent règlement particulier précise et complète le règlement standard F.F.S.A des rallyes français. Les articles non repris dans ce règlement sont conformes aux articles du règlement standard

## Recommandations

### à Mesdames et Messieurs les Concurrents

C'est grâce à la compréhension de Mesdames et Messieurs les Maires des communes traversées par le *Rallye Charlemagne – Golden Palace*, et de la ville d'Hautmont, que nous avons pu bâtir cette 30<sup>ème</sup> édition.

C'est cependant grâce à votre sportivité et par l'attitude responsable que vous saurez adopter durant les reconnaissances et le week-end de course, que la pérennité de cette épreuve pourra être assurée. Nous vous demandons donc de respecter très scrupuleusement les règles de la circulation et du Code de la route, et de traverser les secteurs habités à une vitesse adaptée.

Nous vous rappelons que les reconnaissances sont limitées en nombre de journées de reconnaissances et en nombre de passages ; elles ne sont tolérées qu'à partir du week end précédent le rallye et des plages horaires définies. **En dehors de celles-ci, toute reconnaissance est interdite.**

Des contrôles seront effectués conjointement par la Gendarmerie, par la Police et par nos soins. **Aucune tolérance, aucune indulgence ne sera accordée aux contrevenants.**

**Nous comptons sur votre compréhension, de l'élégance de votre attitude et de votre comportement dépend l'avenir de notre épreuve et des rallyes en général**

**Yoann DESCAMPS**  
Président de Genesis Sport



## PROGRAMME - HORAIRES

<b>Parution du règlement :</b>	12 juillet 2019
<b>Ouverture des engagements :</b>	Dès la parution du règlement
<b>Clôture des engagements :</b>	20 septembre 2021 à minuit.
<b>Distribution des road-book :</b>	
Dates et horaires	25 & 26 septembre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00 1 <sup>er</sup> octobre 2021 de 9 h 00 à 12 h 00
Lieu	ASA 59 Hautmont Rue des Cligneux 59330 Hautmont
Coordonnées GPS	Lat : 50° 14' 30" N - Long : 3° 53' 40" E
<b>Reconnaisances :</b>	25, 26 septembre de 9 h à 18 h & 1 <sup>er</sup> octobre 2021 de 9 h à 18 h



### Vendredi 1<sup>ER</sup> octobre 2021

Vérifications administratives :	de 18 h 00 à 22 h 00 : Citroën Maubeuge-Feignies
Vérifications techniques :	de 18 h 15 à 22 h 15 Citroën Maubeuge-Feignies Route de Valenciennes D649 - Feignies.
Mise en parc fermé de départ :	obligatoire à l'issue des vérifications techniques.
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportifs :	à 21 h 30 PC Course Square du 8 mai à Hautmont
Publication des équipages admis au départ :	à 24 h 00 Tableau d'affichage officiel Rez de chaussée centre culturel Hautmont
Publication des Ordres et Heure de départ : De la 1 <sup>ère</sup> Etape	à 24 h 00 Tableau d'affichage officiel Rez de chaussée centre culturel Hautmont

### Samedi 2 octobre 2021

Départ du rallye 1 <sup>er</sup> VHC :	à 8 h 00 pour le 1 <sup>er</sup> concurrent VHC Port de plaisance – Hautmont
Arrivée Etape 1 du 1 <sup>er</sup> VHC	à 20 h 15 pour le 1 <sup>er</sup> concurrent VHC Port de plaisance – Hautmont
Publication des résultats partiels De la 1 <sup>ère</sup> Etape et heures et ordre des départs de la 2 <sup>ème</sup> Etape	à 23 h 00 tableau officiel rez de chaussée centre culturel 59330 Hautmont.

### Dimanche 3 octobre 2021

Départ Etape 2 1 <sup>er</sup> VHC:	à 9 h 00 pour le 1 <sup>er</sup> concurrent VHC Port de plaisance – Hautmont
Arrivée du rallye :	à 16 h 24 pour le 1 <sup>er</sup> concurrent VHC Port de plaisance – Hautmont
Publication des résultats définitifs :	Au plus tard 30 min après le pointage du dernier concurrent au dernier CH, Tableau d'affichage officiel
Vérification finale	Parc fermé final à Hautmont ou au siège de l'ASA 59
Remise des prix :	30 min après l'arrivée du dernier concurrent Podium - Port de plaisance – Hautmont

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

Genesis Sport et l'ASA 59 organisent les 1, 2 & 3 octobre 2021, un Rallye Automobile National à participation étrangère autorisée (PEA) dénommé :

**30<sup>ème</sup> Rallye Charlemagne Golden Palace®**

Le présent règlement a été enregistré la Ligue du Sport Automobile des Hauts de France sous le n° **2521 le 07/07/2021** et à la Fédération Française de Sport Automobile sous le **permis d'organisation n° 472 le 29 juillet 2021.**

L'organisateur technique du rallye est Genesis Sport, l'organisateur administratif est l'ASA 59 Hautmont

### Comité d'Organisation

Président :	Yoann DESCAMPS	06 13 84 05 55
Vice-Président	Alexis SERIS	06 81 87 57 12
Trésorier	Didier CARETERO	06 73 64 76 10
Secrétariat :	Marie VINCHON	06 80 05 66 04
Chargé des relations avec les mairies :	Yoann DESCAMPS	06 13 84 05 55
Chargé des relations avec les autorités :	Yoann DESCAMPS	06 13 84 05 55
Chargé des relations avec la presse :	J. Bernard SORRIAU	06 11 64 27 57
Responsable des officiels :	J. François ROUSSELLE	06 14 48 08 48
Responsable des commissaires	Christine CHERONT	06 72 16 75 38
Responsable Implantation :	Jérôme DUPONT	06 14 74 32 32
Responsable de l'hébergement :	Stéphanie LEMOINE	06 15 20 74 01
Responsable de l'intendance :	Lydie DESCAMPS	06 17 94 17 05
Les membres de l'association Génésis Sport		

### Secrétariat & Permanence du Rallye :

Jusqu'au jeudi 26 septembre 2019 :

Adresse :	Genesis Sport Rallye Charlemagne 14, route d'Ecuelin 59620 Saint Rémy Chaussée
Téléphone :	06 13 84 05 55
Email	descamps.yoann0@gmail.com

A partir du vendredi 27 septembre 2019:

Adresse :	Salle des écuries place du Gal de Gaulle à Hautmont
Téléphone :	06 13 84 05 55

Sites internet : \*Rallye Charlemagne

[www.asa59-hautmont.com/rallye-charlemagne](http://www.asa59-hautmont.com/rallye-charlemagne)

[www.facebook.com/groups/fandurallyecharlemagne/?ref=bookmarks](https://www.facebook.com/groups/fandurallyecharlemagne/?ref=bookmarks)

\*Ligue Hauts de France

<http://www.sportautonord.com>

\*FFSA

<http://www.ffsa.org>

### Organisateur Technique :

Genesis Sport Rallye Charlemagne  
14, route d'Ecuelin  
59620 Saint Rémy Chaussée

**Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1er des prescriptions générales édictées par la FFSA**

### **1.1P. OFFICIELS**

Observateur Ligue	François LANGLET - 1559
Commissaires Sportifs :	Guy LERBUT - 179771 (Président) Clément MASCLEF - 9632 Colette LEOBET - 7042
Commissaire Sportif Stagiaire	
Directeur de Course :	Jean Marc ROGER - 3257
Directeur de Course Adjoint et Nouveau Départ	Mickael LACHERE - 58237
Adjoints à la direction de course :	Martine PICHELIN - 18416 PC Course Claude ROJ - 142485 PC Course Annick NARGUET - 1585
Directeur de Course délégué	Thomas LEMIRE - 35253 ES Oc2ane POINSENET – 126543 ES Patrick JOVE - 128187 ES Gilles DANIEL – 2462 ES J. Pierre LACROIX – 3474 ES Mathieu BAUDUIN – 212904 ES
Directeur de course délégué en Véhicule d'encadrement	François LANGLET - 1559 Véhicule Tricolore Dimitri HUMBERT - 205021 Véhicule 000B Pascal POINSENET- 8910 Véhicule 000A Alexis SERIS - 16688 Véhicule 00 VH Yves BLAMPAIN - 197446 Véhicule Balai Anne Catherine VIEHE - 11415 Véhicule Balai
Médecin Chef :	Dr Rachid DRISS - 135484
Commissaires Techniques :	André FONTAINE - 27562 (Responsable et Nouveau Départ) Bernard POTTIER – 5010 (Responsable VHC & VHRS) Francis BALLENGHIEN – 5641 Jean Michel DESSE - 5538 Michel LEBEAU - 8842 Régis THILMANY - 110645 Jean Claude POULEUR - 140581 Mickael Schieptes – 56540 Marc RICHE – 2261 Jacques SALENNE - 18219 Laurent BRAURE - 196163 (VHC & VHRS)
Secrétariat des comm. techniques :	Christiane DESSE - 152197
Chargés des relations concurrents :	Michel TESNIERES- 125487 Michel GENET - 196276 Véronique PIGOT – 112507 Patrice PROISY - 111444
Juges de faits :	Jean François ROUSSELLE - 2589 Hubert GUYOT – 137484 Dominique CLEMENT - 194323 Patricia RICHET - 1591
Autres :	L'ensemble des officiels du rallye

Informatique et classement :

LSAHF

Matériel comité & Liaisons radio :

Sébastien DUFRESNE - LSAHF

### 1.2P. ELIGIBILITE

Le 30<sup>ème</sup> Rallye du Charlemagne Golden Palace est inscrit au calendrier national. Il compte pour :

- **La Coupe de France des Rallyes 2021 (coef. 3),**
- Les Championnats de la Ligue des Hauts de France.
- Le trophée Hankook Xperience.
- Les Challenges de l'ASA 59 Hautmont.

### 1.3P. VERIFICATIONS

Tout équipage régulièrement engagé, recevra une convocation personnelle, par celle-ci, l'équipage sera invité à se présenter aux vérifications le vendredi 1<sup>ER</sup> octobre 2021 à l'horaire qui lui sera indiqué.

- Seuls les véhicules de course seront admis à pénétrer dans l'enceinte des vérifications
- La liste des horaires de convocation sera publiée sur le site de l'ASA 59, [www.asa59-hautmont.com/rallye-charlemagne](http://www.asa59-hautmont.com/rallye-charlemagne)
- Vérifications administratives : de 18 h 00 à 22 h 30 : Citroën Maubeuge D649 - Feignies  
Vérifications techniques : de 18 h 15 à 22 h 45 Citroën Maubeuge D649 - Feignies

Les éventuelles vérifications finales auront lieu dans le parc fermé final à Hautmont ou au siège de l'ASA 59.

Le Taux horaire de la main d'œuvre est fixé à 60 € TTC.

## ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au rallye Charlemagne Golden Palace doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 20 septembre 2021 à minuit.

**3.1.10P.** Le nombre des engagés au 30<sup>ème</sup> Rallye Charlemagne Golden Palace est fixé à 140 voitures maximum. Dans le cas où le nombre d'engagés du 4<sup>ème</sup> rallye Charlemagne Golden Palace VHC (20 voitures) ne serait pas atteint, le nombre d'engagés du 30<sup>ème</sup> rallye Charlemagne sera augmenté sans toutefois dépasser 160 voitures.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 526 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 1046 €

Prélèvement de 6 € sur chaque engagement pour les Commissaires de la Ligue des Hauts de France.

**Remise de 5 % sur l'engagement si un licencié ASA-59 à bord, et 10 % si équipage entier ASA-59.**

**3.3.1P** Conforme au règlement standard FFSA 2021.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

### 4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA 2021.

Les entrées des véhicules d'assistance se feront dans les plages horaires suivantes :

- vendredi 1<sup>er</sup> octobre : à partir de 7 h 00 (placement par l'organisation)

**Un seul véhicule par équipage sera autorisé à entrer dans le parc d'assistance, des stickers spécifique devront impérativement être mis sur le pare-brise, les mesures COVID de la préfecture du Nord seront communiquées par additif.**

Seules les sorties de véhicules en fin d'étape sont autorisées, toute sortie en cours d'étape est définitive.

**NB : Un parc plateaux est organisé, son adresse sera communiquée lors de la prise des road book. L'organisation ne pourra être tenue responsable en cas de vol ou dégradation.**



#### 4.8 : GEOLOCALISATION

La mise en place de la géolocalisation doit être regardée comme une mesure de sécurité obligatoire au même titre qu'un harnais ou autre. Elle est donc obligatoire.

Pendant toute la durée du rallye, les voitures devront **obligatoirement** être équipées d'un traceur qui leur sera remis au contrôle administratif avant le Rallye, contre une caution (en chèque de 200€).

**Ils seront activés à la sortie du parc de départ de l'épreuve (par un officiel)**

Cette caution sera rendue à la restitution des traceurs, sauf dans le cas où le traceur n'est pas renvoyé dans les délais indiqués et il sera alors perçu 50€ de frais administratifs.

En cas d'abandon, les traceurs doivent être rendus au P.C. du rallye, ou à défaut, remis à un officiel de l'épreuve. En cas d'impossibilité, les traceurs doivent **être renvoyés par colissimo le lendemain de l'épreuve au plus tard**, à l'adresse suivante :

**Sébastien DUFRENNE, 15 bis rue noire 62650 PREURES**

La ligue s'engage à rendre la caution, même en cas de destruction totale ou partielle du traceur suite à un accident survenu pendant le rallye.

Aucune location n'est à prévoir. Les coûts de fonctionnement sont supportés par l'organisateur et la ligue.

Le matériel de fixation sera fourni. Après le rallye, cette plaque ne sera pas reprise et pourra servir pour d'autres épreuves.

Il n'y a pas lieu de prévoir de branchement, ces traceurs étant autoalimentés pour toute la durée du rallye.

Pendant toute la durée du rallye, tout concurrent surpris en n'ayant pas son traceur en place sera sanctionné par le collège des commissaires sportifs, sanction pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

#### ARTICLE 5P. PUBLICITE

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2021

**5.2P.** La publicité obligatoire et facultative sera portée à la connaissance des concurrents par un additif de l'organisation qui sera remis lors de la prise du roadbook.

#### ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

##### 6.1P. DESCRIPTION

Le 30<sup>ème</sup> Rallye Charlemagne Golden Palace représente un parcours de 554,722 km.

Il est divisé en 2 étapes et 5 sections.

Il compte 5 épreuves spéciales différentes et 11 au total, d'une longueur de 137,876 km.

Les épreuves spéciales sont :

##### **1<sup>ère</sup> étape, samedi 2 octobre 2021**

ES 1 - 4 - 7	L'écrevisse	11 km 520	X 3
ES 2 - 5	Le petit prince	10 km 510	X 2
ES 3 - 6	Le passe-temps	13 km 226	X 2

##### **2<sup>ème</sup> étape, dimanche 3 octobre 2021**

ES 8 - 10	Les tallettes	13 km 320	X 2
ES 9 - 11	Le champ perdu	14 km 602	X 2

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "itinéraire".

##### 6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2021

##### 6.2.1P

**Le nombre maximum de passage autorisé par E.S. sera de 3.**

##### 6.2.2P. Véhicules

Les reconnaissances ne pourront s'effectuer qu'avec le véhicule déclaré sur le bulletin d'engagement. Ce véhicule sera de série, sans arceau, sans pneus autres que ceux homologués *route* et sans moyen d'intercommunication.

Des autocollants, fournis par l'organisation, identifiés 'RALLYE CHARLEMAGNE RECONNAISSANCE + numéro d'ordre", devront obligatoirement être apposés aux endroits définis lors de la remise du carnet d'itinéraire, et ce pendant toute la période des reconnaissances.

#### 6.2.5P Durée

Les reconnaissances auront lieu les 25, 26 septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2021 de 9 h à 18 h.

En dehors de ces jours et plages horaires ci-dessus, toute reconnaissance est interdite.

### ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

**7.3.5.P** Le pointage du carnet sera effectué conformément aux protocoles Covid et prescriptions de la préfecture du Nord, et seront communiqués par additif.

***Pour les CH qui précèdent le départ d'une ES, le pointage sera obligatoirement effectué équipage à bord.***

#### 7.3.17. Nouveau départ après abandon

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2021

#### 7.5.16 INTERRUPTION D'UNE EPREUVE SPECIALE

Le calcul des temps forfaitaires sera proposé par la Direction de course au Collège des Commissaires Sportifs et pourra utiliser les informations exploitables de la géolocalisation. Si ce n'est pas possible, les méthodes habituelles seront utilisées.

**7.5.17.4P** IL EST OBLIGATOIRE pour un concurrent abandonnant, en ES ou sur les secteurs de liaison, de prévenir le plus rapidement possible le

**03.21.81.47.19**

**Numéro d'urgence à n'utiliser que pendant la durée de la course  
pour signaler les abandons ou signaler un accident.**

#### 7.5.18P SECURITE DES CONCURRENTS

Les traceurs sont pourvus d'un bouton « **panic** ». Ce bouton ne peut être utilisé que pour **une demande d'aide médicale grave, à l'exclusion de toute autre demande.** En actionnant ce bouton, le concurrent doit avoir conscience que l'E.S. sera arrêtée et que les secours seront envoyés immédiatement.

Si ce point n'est pas respecté, le concurrent encoure une sanction pouvant aller jusqu'à la demande de traduction de l'intéressé devant la commission de discipline de la FFSA par le Directeur de course et/ou le Collège des Commissaires sportifs

**7.5.19P Chicane** Tout concurrent qui court circuitera une chicane, pour quelque motif que ce soit, se verra infligé une pénalité de 10 secondes par infraction.

### ARTICLE 8P. RECLAMATION-APPEL

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2021

### ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard des rallyes FFSA 2021

## ARTICLE 10P. PRIX

Conformément à la décision votée par le comité directeur de la ligue du sport automobile des Hauts de France en date du 6 Mai 2021, il ne sera donc pas pratiqué de remise des prix.

Cependant, une harmonisation du tarif du droit d'engagement est pratiquée à hauteur de 520 euros (cf. : le droit maxi pour un rallye coupe de France, coef 3, est de 650 euros, voir règlement standard des rallyes).

*(Décision actée par la ligue, au regard de la situation économique actuelle face à la crise sanitaire).*

Une remise de coupes et de paniers garnis auront lieu sur le podium, au fil des arrivées.





# TIMING

## SAMEDI 2

C.H.	E.S.	Désignation	Km E.S.	Liaison	Dist. Totale	Temps imparti	Horaires
0		Départ sortie parc fermé – Hautmont		0,000	0,000		08 h 00
0A		Entrée Assistance A		0,550	0,550	00 h 05	08 h 05
<b>Assistance A ( Port Fluvial)</b>						<b>00 h 25</b>	
<b>RZ4</b>		Distance jusqu'au prochain refueling	35,256	81,850	117,106		
0B		Sortie assistance A		0,400	0,950	00 h 25	08 h 30
1		Avant ES		22,680	23,630	00 h 47	09 h 17
<b>ES 1</b>		<b>L'écrevisse</b>	<b>11,520</b>			<b>00 h 03</b>	<b>09 h 20</b>
3		Avant ES		24,820	59,970	01 h 05	10 h 25
<b>ES 2</b>		<b>Le petit prince</b>	<b>10,510</b>			<b>00 h 03</b>	<b>10 h 28</b>
4		Avant ES		2,120	72,600	00 h 25	10 h 53
<b>ES 3</b>		<b>Le passe temps</b>	<b>13,226</b>			<b>00 h 03</b>	<b>10 h 56</b>
3A		Entrée Regroupement Hautmont		31,280	117,106	01 h 10	11 h 38
<b>Regroupement Hautmont</b>						<b>01 h 00</b>	
3B		Sortie regroupement – Port de Plaisance Haumont		0,000	0,000		12 h 38
3C		Entrée Assistance B		0,550	0,550	00 h 05	12 h 43
<b>Assistance B ( Port Fluvial)</b>						<b>00 h 45</b>	
<b>RZ4</b>		Distance jusqu'au prochain refueling	35,256	81,850	117,106		
3D		Sortie assistance B		0,400	0,950	00 h 45	13 h 28
4		Avant ES		22,680	23,630	00 h 47	14 h 15
<b>ES 4</b>		<b>L'écrevisse</b>	<b>11,520</b>			<b>00 h 03</b>	<b>14 h 18</b>
5		Avant ES		24,820	59,970	01 h 05	15 h 23
<b>ES 5</b>		<b>Le petit prince</b>	<b>10,510</b>			<b>00 h 03</b>	<b>15 h 26</b>
6		Avant ES		2,120	72,600	00 h 25	15 h 51
<b>ES 6</b>		<b>Le passe temps</b>	<b>13,226</b>			<b>00 h 03</b>	<b>15 h 54</b>
6A		Entrée Regroupement Hautmont		31,280	117,106	01 h 10	16 h 36
<b>Regroupement Hautmont</b>						<b>00 h 30</b>	
3B		Sortie regroupement – Port de Plaisance Haumont		0,000	0,000		17 h 06
3C		Entrée Assistance C		0,550	0,550	00 h 05	17 h 11
<b>Assistance C ( Port Fluvial)</b>						<b>01 h 04</b>	
<b>RZ4</b>		Distance jusqu'au prochain refueling	11,520	43,930	55,450		
3D		Sortie assistance C		0,400	0,950	01 h 04	18 h 15
4		Avant ES		22,680	23,630	00 h 47	19 h 02
<b>ES 7</b>		<b>L'écrevisse</b>	<b>11,520</b>			<b>00 h 03</b>	<b>19 h 05</b>
7A		Entrée Regroupement Hautmont		20,300	55,450	01 h 10	20 h 15

## COUPE DE FRANCE DES RALLYES





# TIMING

## DIMANCHE 3

C.H.	E.S.	Désignation	Km E.S.	Liaison	Dist. Totale	Temps imparti	Horaires
7B		Sortie regroupement – Port de Plaisance Haumont		0,000	0,000		09 h 00
7C		Entrée Assistance D		0,550	0,550	00 h 05	09 h 05
<b>Assistance D ( Port Fluvial)</b>						<b>00 h 40</b>	
<b>RZ4</b>		Distance jusqu'au prochain refueling	27,922	35,670	63,592		
7D		Sortie assistance D		0,400	0,950	00 h 40	09 h 45
8		Avant ES		8,120	9,070	00 h 20	10 h 05
<b>ES 8</b>		<b>Les taillettes</b>	<b>13,320</b>			<b>00 h 03</b>	<b>10 h 08</b>
9		Avant ES		15,000	37,390	01 h 10	11 h 18
<b>ES 9</b>		<b>Le champ predu</b>	<b>14,602</b>			<b>00 h 03</b>	<b>11 h 21</b>
9A		Entrée Regroupement Hautmont		11,600	63,592	00 h 55	12 h 16

### Regroupement Hautmont

01 h 27

9B		Sortie regroupement – Port de Plaisance Haumont		0,000	0,000		13 h 43
9C		Entrée Assistance E		0,550	0,550	00 h 05	13 h 48
<b>Assistance E ( Port Fluvial)</b>						<b>00 h 55</b>	
<b>RZ4</b>		Distance jusqu'au prochain refueling	27,922	35,670	63,592		
9D		Sortie assistance E		0,400	0,950	00 h 55	14 h 43
10		Avant ES		8,120	9,070	00 h 20	15 h 03
<b>ES 10</b>		<b>Les taillettes</b>	<b>13,320</b>			<b>00 h 03</b>	<b>15 h 06</b>
11		Avant ES		15,000	37,390	01 h 10	16 h 16
<b>ES 11</b>		<b>Le champ predu</b>	<b>14,602</b>			<b>00 h 03</b>	<b>16 h 19</b>
11A		Entrée Regroupement Hautmont		11,600	63,592	00 h 05	16 h 24


### Regroupement Hautmont

Etape	1	2	Total
Speciales	82,032	55,844	137,876
Liaison	289,662	127,184	416,846
<b>Total</b>	<b>371,694</b>	<b>183,028</b>	<b>554,722</b>

COUPE DE FRANCE DES RALLYES

**FFSA**

**FFSA**  
COUPE DE FRANCE RALLYE



**DEMANDE D'ENGAGEMENT**  
**ENTRY FORM**    Moderne     VHC     VHRS     1, 2 & 3 octobre 2021

N°

à retourner pour au plus tard le - Closing date : 20 septembre 2021 à minuit

CONCURRENT - Entrant ( si différent du PILOTE)	Pilote - First driver	Co pilote - Co-driver
<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>
Nom et Prenom - Last and First name	Nom et Prenom - Last and First name	Nom et Prenom - Last and First name
Nat	Nat	Nat
<input style="width: 95%; height: 40px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 40px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 40px;" type="text"/>
Adresse - Address	Adresse - Address	Adresse - Address
<input style="width: 60%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 60%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 60%; height: 25px;" type="text"/>
NUMERO DE LICENCE	NUMERO DE LICENCE	NUMERO DE LICENCE
CODE LG	CODE LG	CODE LG
Code ASA	Code ASA	Code ASA
<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>
INTITULE DE L'ASA	INTITULE DE L'ASA	INTITULE DE L'ASA
<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>
Tel. (GSM - portable – mobile)	Tel. (GSM - portable – mobile)	Tel. (GSM - portable – mobile)
@	@	@
E-mail	E-mail	E-mail
<b>VOITURE ENGAGEE</b>		
<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>
Marque et Modèle - Make and Model	Numéro du permis de conduire - Driving licence	Numéro du permis de conduire - Driving licence
<input style="width: 30%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 40%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 40%; height: 25px;" type="text"/>
GROUPE	délivré le - Date of issue	délivré le - Date of issue
CLASSE	lieu - Country of issue	lieu - Country of issue
Cylindrée - Engine cc	<input style="width: 40%; height: 25px;" type="text"/>	<input style="width: 40%; height: 25px;" type="text"/>
<input style="width: 30%; height: 25px;" type="text"/>	Né(e) le Date of birth	Né(e) le Date of birth
COULEUR - COLOR	Lieu - Place of birth	Lieu - Place of birth
N° Passeport technique - Technical passport N°	<input style="width: 95%; height: 40px;" type="text"/>	<input style="width: 95%; height: 40px;" type="text"/>
<input style="width: 95%; height: 25px;" type="text"/>	Signature pilote - Driver	Signature copilote - Codriver
N° Fiche d'homologation - FIA Homologation N°		

**Moyenne VHRS**

cochez votre choix

Haute	
Moyenne	
Basse	

Fait a \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

**\* Remplir et retourner les 3 feuilles obligatoirement**



Engagement reçu le

Numéro d'ordre

Règlement Joint

**PHOTOCOPIES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE D'ENGAGEMENT - COPY TO BE JOINED**

Permis de conduire  
Driving licence

Licence FFSA  
Driver's Licence;

1ère page du Passeport technique  
First page of technical passport

Règlement a adresser à : Genesis Sport Rallye Charlemagne 14, route d'Ecuelin 59620 Saint Rémy Chaussée  
To be sent to :

**IBAN** : FR76 1670 6050 5153 9210 4051 973 **Clé** : 73 **BIC** : AGRIFRPP867

Par chèque

Autre

**Montant total :**

€

**Moderne** : 526 € avec contribution commissaire

**VHC** : 426 € avec contribution commissaire

**VHRS** : 256 € avec contribution commissaire

Sans la publicité facultative des organisateurs les engagements seront respectivement de 1046 € (moderne), 846 € (VHC) et 506 euros (VHRS)

**Un engagement incomplètement rempli et/ou auquel n'est pas joint le montant de la participation ne sera pas pris en compte**

*L'équipage accepte sans aucune réserve, de se soumettre aux textes en vigueur et il déclare les connaître et les accepter.*

*L'équipage déclare engager un véhicule en totale conformité avec le règlement technique et le règlement sécurité.*

*L'équipage atteste que les renseignements portés sur ce bulletin d'engagement sont sincères et véritables.*

Lieu de résidence pendant le Rallye

Signatures pilote et copilote

**\* Remplir et retourner les 3 feuilles obligatoirement**



1, 2 & 3 octobre 2021

# FICHE SPEAKER

N°

	Pilote - First driver	Pilote - Co driver
Nom & Prénom - Last and first name		
Nationalité - Nationality		
Ecurie - Team		
Début en compétition (Année – épreuve)		

## VOITURE - CAR

Marque & modèle - Make and model		Groupe		Classe	
----------------------------------	--	--------	--	--------	--

## PALMARES

### CLASSEMENT

Année	Epreuves	Voiture	Groupe	Scratch	Groupe	Classe
	<b>Championnat</b>					

**\* Remplir et retourner les 3 feuilles obligatoirement**